



Droit d'alerte adressé à tous les pensionnés

Les Conseils d'Administration de nos CMCAS vont être renouvelés lors des élections de novembre 2014 et l'avenir des pensionnés va se jouer. Cet avenir est entre vos mains et dépend de vos choix et votes massifs.

Nous vous adressons ce droit d'alerte, car les pensionnés risquent tout simplement d'être mis à la porte des activités sociales et culturelles et exclus de la partie « aides sanitaires et sociales / santé » dont nous avons besoin en vieillissant. Nous vous joignons un document sur ces aides, gardez-le précieusement.

Ce serait une profonde injustice. Nous qui avons participé à la construction et au développement des entreprises EDF/GDF, désormais éclatées en de multiples entités plus ou moins indépendantes.

LE 1 % APPARTIENT À TOUTES ET À TOUS

Pour FO, il faut moderniser nos activités sociales et culturelles, développer les actions sanitaires et sociales et les mettre à disposition de l'ensemble des ressortissants et de leur famille, quelle que soit la composition familiale.

Nous vous invitons à lire notre profession de foi ainsi que le recueil de l'Action Sanitaire et Sociale (www.fnem-fo.org). Vous trouverez tous les éléments nécessaires pour voter et pour ne pas tomber dans le piège de la démagogie et des promesses électorales qui ne peuvent être tenues.

EN FAISANT CONFIANCE À FO, LE 1 % EST UNE RÉALITÉ POUR TOUTES ET TOUS

Nous proposons d'utiliser les fonds du 1 % différemment pour que chacun(e) d'entre vous profite de nos propositions réalistes, faites sans démagogie et tenant compte du véritable budget du 1 %.

Les loisirs et la santé peuvent faire bon ménage sans léser qui que ce soit et sans opposer les uns aux autres !

A-T-ON LE DROIT, SOUS PRÉTEXTE D'UNE MAUVAISE GESTION, DE CASSER LE BIEN COMMUN ?

Doit-on prendre le risque de voir les pensionnés écartés de tout avec, comme 1^{er} impact, une majoration importante de notre cotisation CSMR ?

Les réponses à ces questions vous appartiennent et dépendent donc de vos votes et de votre bon choix !

Vous allez recevoir, dans la semaine du 20 au 26 octobre, le matériel de vote par correspondance et un code électronique si vous désirez ou pouvez voter par internet.

DEVANT L'IMPORTANCE DE CE SCRUTIN, IL SERAIT PRÉFÉRABLE DE VOTER PAR CORRESPONDANCE, DÈS RÉCEPTION DU MATÉRIEL. CHAQUE VOIX VA COMPTER.

PAR VOTRE VOTE, N'ANÉANTISSEZ PAS 60 ANS DE LUTTE SOCIALE !

Tout en conservant le mode de financement (1 % des ventes d'énergie perçue des Employeurs) et la gouvernance par les syndicats, il suffit, comme FO vous le propose, de moderniser les activités sociales et culturelles et d'en modifier la gestion nationale pour permettre à toutes et tous de profiter de ce qui appartient à l'ensemble des Salariés et Pensionnés, tout en maintenant la solidarité intergénérationnelle.

ATTENTION À LA DÉMAGO DE CERTAINES ORGANISATIONS SYNDICALES !

La CFE-CGC propose un chèque vacances de 1500 euros pour chaque ouvrant droit qui le demanderait (soit plus de 300 000 Actifs et Pensionnés). Comment refuser cette offre ?

Nous devons parler de chiffres et des conséquences désastreuses qui en découleront.

En imaginant que les 300 000 ouvrants droits réclament les 1500 euros, cela fait : $1500 \times 300\,000 = 450$ millions d'euros alors que la dotation du 1 % en 2014 représente 476 millions d'euros.



DU 24 AU 27 NOVEMBRE
VOTEZ





UNE DISTRIBUTION DE CHEQUES ET APRES ?

il resterait donc 26 millions pour :

- Assurer le fonctionnement de nos institutions, camps de vacances, des CMCAS...
- Financer les actions sanitaires et sociales (en 2014, 30 millions d'euros à elles seules)!
- Financer les 27 millions d'euros versés par le 1 % pour alléger nos cotisations CSMR?
- Régler les salaires du personnel nécessaire (que fait-on de nos collègues salariés ? Demandez à la CFE/CGC).

AUTANT DEMANDER À NOS ENTREPRISES DE FAIRE UN CHÈQUE DIRECTEMENT À CHACUN(E), SAUF QU'ELLES NOUS ONT :

- Sortis, sans ménagement, du Salaire National de Base avec la création de la CNIEG,
- Écartés du financement de notre couverture maladie - si nous étions encore sur les comptes d'exploitation, notre cotisation CSMR serait couverte à 65 %.
- Mensualisé notre pension !

CMCAS VS CE

Le 7 novembre 2013, la CFE-CGC a déclaré vouloir la création de Comités d'Entreprises gérés par les Employeurs. Dont acte!

Pensez-vous qu'ils acceptent de nous verser de telles sommes, même en chèque vacances ou autre ?

La CFDT quant à elle, propose 9 000 euros sur 3 ans pour une famille de 4 personnes, soit 3 000 €/an, pour 4 bénéficiaires et donc 750 €/an/bénéficiaire. Il y a en tout 656 000 bénéficiaires là aussi, prenons la calculette : $750 \times 656\ 000 = 492$ millions d'euros alors que le 1 % ne représente que 476 millions d'euros.

Une nouvelle fois, le budget de fonctionnement devient inexistant; même conclusion que précédemment...

Coincidence ou même volonté de tout casser et de nous exclure des activités sociales?

Les bruits de créations de Comités d'Entreprises pour chaque nouvelle entité créée suite à l'éclatement d'EDF et de GDF reprendraient alors tout leur sens. Avec toutefois un bémol important : un CE a un budget de fonctionnement calqué sur la masse salariale.

Dans tous les cas de figure, la masse salariale représente, a minima, 3 fois moins d'argent que le 1 % sur les ventes d'énergie.



Notons que beaucoup de CE ne font plus profiter leurs anciens Salariés de leur trésorerie...

Sauf éventuellement pour leur offrir un repas de « fin d'année », Quelle Générosité!

